

## Communiqué de presse

### Gabrielle Bouleau élue présidente du Comité de déontologie de l'Anses

**Gabrielle Bouleau a été élue présidente du Comité de déontologie et de prévention des conflits d'intérêts de l'Anses, le 16 septembre 2020. Ingénieure en chef des ponts, des eaux et forêts, socio-politiste à INRAE, Gabrielle Bouleau a récemment intégré le LISIS<sup>1</sup> où ses travaux portent sur la prise en compte des enjeux et des risques environnementaux dans les politiques publiques. Membre du comité depuis le 14 décembre 2018, Gabrielle Bouleau succède au philosophe Pierre Le Coz qui a présidé l'instance depuis sa création en 2011.**

Gabrielle Bouleau a débuté sa carrière comme cheffe du service d'ingénierie publique à la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt de la Drôme. Elle s'oriente ensuite vers la formation des ingénieurs puis la recherche, à l'École nationale du génie rural, des eaux et des forêts. Elle rejoint le Cemagref en 2005 et soutient un doctorat en science de l'environnement sur l'évolution de la politique française de l'eau et ses indicateurs en 2007. Après un post-doctorat à l'Université de Californie à Berkeley, elle inscrit ses travaux dans le cadre de la science politique et obtient son habilitation à diriger des recherches dans cette discipline en 2017.

Ses travaux de recherche portent sur les politiques environnementales en France, en Europe et aux États-Unis. Elle étudie en particulier comment de nouvelles problématiques environnementales sont prises en compte dans l'agenda politique et comment elles se traduisent sous forme de politiques publiques et de nouveaux métiers.

Elle est également chargée de mission « politiques publiques, risques et adaptation » au département EcoSocio d'INRAE, et responsable de deux modules d'enseignement en master à l'École des Ponts. Elle a publié récemment le livre « *Politisation des enjeux écologiques. De la forme au motif environnemental* ».

Gabrielle Bouleau a motivé sa candidature pour la présidence du comité de déontologie et de prévention des conflits d'intérêts de l'Anses par « *la volonté de garantir le caractère indépendant et pluraliste de cette instance, pour un débat équilibré et un travail efficace* ».




#### Le comité de déontologie et de prévention des conflits d'intérêt de l'Anses

Dès sa création en 2010, l'Anses s'est dotée d'un comité de déontologie et de prévention des conflits d'intérêt (CDPCI) dont le rôle est de donner un avis sur des questions en matière de déontologie et d'indépendance des travaux de l'Agence. Composante essentielle de la gouvernance de l'Agence, cette instance peut être composée de cinq à huit membres nommés par arrêté ministériel.

Quatre nouveaux membres ont été nommés par arrêté du 28 juillet 2020 : Mme Sophie GERBER, M. le Professeur Didier HOUSSIN, Mme Cécile MOIROUD et M. Jean-Claude PIFFARETTI. Ils ont rejoint les membres déjà présents : Mme Gabrielle BOULEAU, Mme Isabelle DOUSSAN, Mme Marie-Angèle HERMITTE et Mme Claire SABBAGH. Le mandat des membres du CDPCI arrivera à échéance le 21 avril 2021.

Gabrielle Bouleau a été élue présidente par les membres du CDPCI lors de la réunion d'installation du comité partiellement renouvelé, le 16 septembre 2020.

---

**Contact presse :** [presse@anses.fr](mailto:presse@anses.fr) ou 01 49 77 27 80 - [www.anses.fr](http://www.anses.fr)   

---

<sup>1</sup> Laboratoire Interdisciplinaire Sciences Innovations Sociétés